

> Les pharmaciens d'officine

Pour vous, Capec vous apporte une prestation complète pour vous et pour votre officine, quelle que soit la situation : installation, gestion de personnel, situation personnelle et patrimoniale, transmission, etc...

Les + CAPEC :

- une équipe spécialisée avec une solide expérience de votre métier en raison de l'accompagnement de nombreuses officines au quotidien et lors d'acquisition, cession, association... tout en intégrant l'opportunité des nouvelles structures juridiques (SEL, SPFPL...)
- une veille de l'évolution législative et ordinaire de votre profession, participation active auprès de vos instances et groupements professionnels confortent l'exercice d'une gestion spécifique de vos besoins.
- pilote du Pôle Santé au sein de notre groupement national DIFFERENCE



**DIFFERENCE
SANTÉ**

> Vos besoins, nos solutions, nos compétences

Pour réussir votre implantation, reprendre une officine :

- évaluer l'attractivité de la pharmacie sur le plan financier et commercial
- vous conseiller dans le choix du financement de votre projet
- monter votre dossier de financement
- vous accompagner dans vos négociations avec les banques
- vous conseiller sur le montage juridique de l'opération : choix du mode d'exploitation

Pour vous assister dans la gestion de votre personnel :

- assurer la gestion sociale de votre pharmacie, paies, déclarations sociales, contrats de travail...
- optimisation des modes de rémunération (plan d'épargne entreprise, contrats aidés...)
- vous conseiller dans l'organisation du temps de travail

Pour rechercher les meilleures solutions fiscales, optimiser votre statut social :

- vous conseiller dans le choix de votre régime fiscal et de votre statut social
- optimiser votre situation fiscale
- vous conseiller dans votre stratégie retraite

Pour améliorer, construire et protéger votre situation patrimoniale :

- optimiser votre impôt sur le revenu et impôt sur la fortune
- vous accompagner pour construire votre stratégie retraite (simulation, choix...)
- établir, suivre votre situation patrimoniale et vous accompagner dans l'élaboration de votre stratégie patrimoniale

Pour vous accompagner dans la gestion au quotidien de votre officine et en favoriser le développement :

- organiser votre comptabilité, établir vos déclarations fiscales
- élaborer les outils de gestion vous permettent de suivre les performances de votre officine
- vous apporter le fruit de notre longue expérience dans l'organisation de votre officine
- vous conseiller dans le financement de vos investissements, dans la négociation de vos emprunts ou dans la mise en place de mesures pour faire face à des difficultés financières
- étudier l'opportunité d'un changement de mode d'exercice

Pour anticiper et réussir la transmission de votre officine :

- vous conseiller sur le montage juridique de l'opération
- organiser la transmission



expertise comptable

www.differencesante.com

Nos spécialistes :

Marie-France PERRIN

Expert-comptable
mfperrin@capec.fr

Benoît PARIS

Expert-comptable
bparis@capec.fr

Tel : 03 80 48 11 11

